

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le commerce de la France en 1883

Le Journal Officiel vient de publier le résultat des documents statistiques sur le commerce de la France pendant l'année 1883. Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 octobre 1883, à 3,524,304,000 fr., et les importations à 3,524,304,000 fr.

Table with 2 columns: Importations and Exportations. Rows include Objets d'alimentation, Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie, Objets fabriqués, and Autres marchandises.

Il résulte de ce tableau que, pendant l'année 1883, comparée à 1882, les importations des marchandises étrangères ont augmenté de 173 millions, tandis que les exportations des marchandises françaises sur les marchés étrangers ont diminué de 50 millions.

Le résultat des exportations et des importations en 1883, comparée à 1882, offre cette particularité remarquable : c'est que, sur tous les chapitres des exportations en 1883, excepté sur les matières nécessaires à l'industrie, il y a une diminution à constater et sur les importations, au contraire, tous les chapitres sont en augmentation.

Les importations des objets fabriqués sont en 1883, à 663,202,000, contre 647,387,000 en 1882. L'exportation des objets fabriqués atteint encore le chiffre de 1,855,530,000 en 1882; il est tombé à 1,810,275,000 en 1883.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Le Times publie une dépêche de Hoiheou (le d'Est-Nan), datée du 16 janvier, qui annonce que les troupes chinoises de Canton ont débarqué dans l'île avec des munitions et des torpilles. La dépêche ajoute qu'il régnait une grande agitation parmi la population de l'île et que le consul d'Angleterre a demandé l'envoi d'une canonnière anglaise.

Un télégramme de New-York rapporte qu'une fabrique d'armes de New-Haven a reçu une commande importante de fusils à répétition pour le gouvernement chinois.

Li-Fong-Pao, ministre plénipotentiaire de Chine à Berlin, s'est rendu, ce matin, à Stettin, pour y inspecter, dans les docks de la Compagnie de constructions maritimes Vulcan, les navires cuirassés construits pour le gouvernement chinois.

INTERIEUR

Meeting révisionniste. Paris, 20 janvier. Un meeting révisionniste a eu lieu aujourd'hui au Vauxhall-Rivoli. On comptait environ mille assistants; tous les membres des groupes révisionnistes étaient présents.

M. Clovis Hugues a attaqué vivement la constitution actuelle, votée par l'Assemblée, qui n'était pas constituante. Il compare cette constitution à un habit d'arquin qui ne peut servir qu'en temps de carnaval. Il déclare que la constitution n'est pas républicaine et qu'elle permet au sénateur élu par 150 voix de faire échec aux élus du suffrage universel. Il conclut à l'insuffisance du Sénat.

M. Clovis Hugues veut inscrire dans la nouvelle constitution le mandat impératif, la suppression du Sénat et de la présidence de la République.

Le peuple n'aura pas de repos tant que l'on n'aura pas révisé cette constitution bâtarde. (Triple salve d'applaudissements.)

M. Michelin, conseiller municipal, déclare qu'il fait imposer la révision par une Constituante, même au prix d'une révolution sociale.

La réunion a voté à l'unanimité une résolution protestant contre l'injure faite par M. Jules Ferry aux partisans de la révision intégrale, contre l'attitude autoritaire du gouvernement et invitant les députés républicains à réclamer immédiatement la révision de la constitution par une assemblée spécialement élue à ce sujet.

La réunion adopte également la motion de revendication d'une réforme sociale.

Meeting révolutionnaire

Paris, 20 janvier. Un meeting de deux mille personnes environ, en un lieu, salle Graffard, pour organiser une souscription pour le monument à Delacroix, et aux trois mille cinq cents fusils de la Commune.

La réunion a adopté une résolution décrétant l'érection d'un monument qui sera un hommage

aux anciens combattants et un encouragement aux nouveaux.

Tous les discours prononcés concluent à la révision intégrale.

Les chiffonniers

Paris, 20 janvier. Les délégués des chiffonniers du XVIIIe arrondissement ont été trouver M. Bin, maire, pour lui demander une audience auprès du préfet de la Seine.

Voici leur ultimatum: « Nous voulons, ont-ils dit à M. Bin, agir pacifiquement et régler strictement dans la légalité. Si le préfet de la Seine refuse de nous recevoir ou s'il maintient son arrêté, nous nous réunirons en une immense meeting de quatre mille chiffonniers, pour nous concerter sur la situation qui nous est faite. »

On sait que, dans ce sens, l'arrondissement, les chiffonniers sont au nombre de 10,000.

M. Ferry et la haute Banque

Paris, 20 janvier. M. M. Ferry et Tirard ont eu, ces jours derniers, à propos de l'emprunt, plusieurs conférences avec les représentants de la haute banque de Paris, qui n'ont pas caché les craintes que leur inspirait, à ce sujet, la question ouverte et celle de la révision.

Au sujet de cette dernière, M. Jules Ferry aurait dit avoir bon espoir sur l'attitude du Sénat pour le rejet de cette proposition.

Au Soudan

De graves nouvelles arrivent du Soudan. Non seulement il se confirme que les insurgés cernent de tous côtés les garnisons du Sennar et commencent à prendre des mesures pour couper la retraite à la garnison de Khartoum, mais, de plus, les informations du Standard font pressentir un terrible désastre pour les armées égyptiennes.

Le gouvernement du Caire avait donné l'ordre à Baker-Pacha de marcher au secours de la garnison de Sinkat. Baker-Pacha aurait été obligé de reculer devant cette tâche. Il aurait fait savoir que Sinkat étant investi par au moins 27,000 insurgés, il se voyait contraint d'abandonner la garnison à son sort. Cette garnison représente l'élite des troupes égyptiennes au Soudan. Elle n'a plus de vivres que pour une dizaine de jours. S'il est vrai que Baker-Pacha ne puisse aller l'aider à repousser les assaillants, c'en est fait d'elle, et une catastrophe comparable à celle où succomba, il y a deux mois, l'armée de Hicks-Pacha, attend l'Égypte.

La concurrence étrangère

Nîmes, 21 janvier. Les usines de Besançon, de la Compagnie de Yezras et de l'Horne traversent une crise grave: cent cinquante ouvriers ont été congédiés aux mines du Pas-de-Loup, et c'est à peine si les forges de Besançon ont du travail pour occuper leurs ouvriers.

Nos grandes places sont encombrées de marchandises anglaises, allemandes et belges.

Le téléphone

Paris, 20 janvier. Samedi ont eu lieu, à la gare Saint-Lazare, des expériences téléphoniques entre Paris et Mantz. Elles ont parfaitement réussi. On sait que la distance entre ces deux points est de 82 kilomètres.

Le prince de Joinville

Paris, 20 janvier. M. le prince de Joinville, qui a fait, cette semaine, une chute de cheval, est en très-bonne santé. Quel qu'il aient dit plusieurs journaux, l'accident de n'a rien de grave.

Mgr Duquesnay à Paris

Paris, 20 janvier. Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, est arrivé ce matin, dimanche, à Paris.

Un tour de M. de Bismarck

Paris, 20 janvier. M. de Bismarck a fait sauter, à la poste de Dronde, une lettre de M. Gladstone relatant les motifs politiques de son voyage à Copenhague.

EXTERIEUR

Le traité de commerce austro-français. Vienne, 20 janvier. La Nouvelle Presse libre croit savoir que les négociations entamées entre la France et l'Autriche-Hongrie, et relatives au nouveau traité de commerce, prennent une tournure plus favorable. Le gouvernement hongrois consentirait à se soumettre à la quarantaine exigée par la France et concernant le bétail hongrois.

L'agitation en Egypte

Le Caire, 19 janvier. Les communications télégraphiques avec Khartoum et Berber sont interrompues.

LE DISCOURS DE M. BUFFET

Le discours que M. Buffet a fait samedi au Sénat sur le budget extraordinaire est admirable de clarté, de logique et de force. On ne pouvait décrire plus nettement le dangereux état de nos finances. Il y a, dans ce discours, une tristesse contenue, une ironie courtoise, une honnêteté impartiale qui ont vivement ému jusqu'à la gauche allemande.

Le Rappel, jugeant ce discours, veut bien, en effet, reconnaître non-seulement sa très-grande compétence, mais son impartialité.

LA QUESTION COMMERCIALE

M. Girodet, député de la Loire, compte demander à la Chambre la mise à l'ordre du jour du rapport de M. Lalande sur la nomination d'une commission parlementaire tendant à étudier les causes de la diminution de notre commerce d'exportation. Cette proposition a, en effet, un lien intime avec les causes de la crise actuelle.

LE NOUVEL IMPOT

Nous avons, hier, annoncé la création d'un nouvel impôt. La commission de la Chambre, nommée pour réviser la question de l'impôt, vient d'adopter le projet Ballue, qui, sur le même sujet, donne les bases suivantes: Suppression de l'impôt des prestations, de la taxe des boisons hygiéniques et de l'impôt sur le papier, soit au total 240 millions, et demande d'autres ressources à un impôt sur le revenu ainsi établi: Le Pérougnot de l'impôt foncier; transformation de cet impôt en impôt de quotité; les pre-

priété bâties payeront, comme la propriété non bâtie, un droit de 4 50 00 de leur valeur.

2° Etablissement d'une taxe d'habitation ainsi que de 10 00 de loyer.

IMPIÉTÉ OFFICIELLE

Pour que les royautes ne puissent faire valoir aucun service commanditaire de l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier, à la chapelle expiatoire, le gouvernement en a fait enlever tous les objets qui servent au culte.

Ces objets, chandeliers, chapes, étoles, aubes, missels, crucifix, ostensoirs, calices, ciboires, etc., ont été transportés pile-mêle, comme on fait à l'Hôtel des ventes pour les objets de rebut, par des commissionnaires, qui jetaient cela dans un tombereau.

Cette profanation sacrilège n'est faite sous la surveillance de la police, qui n'a pas jugé convenable de faire faire au moins cette besogne avec décence, comme un démantèlement.

Lorsqu'un gouvernement donne ainsi l'exemple du mépris pour des choses que tous les honnêtes gens considèrent comme sacrées, au moins comme vénérables, puisqu'elles servent au culte de Dieu, comment veut-il qu'on le respecte!

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Père Félix à Saint-Martin. — Parmi les grands prédicateurs qui, depuis soixante ans, ont illustré la chaire de Notre-Dame de Paris, le Père Félix est, dit-on, celui qui a ramené le plus de chrétiens à la pratique religieuse. C'est depuis lui que les communions pascuales sont devenues si nombreuses dans cette cathédrale nationale, que Saint-Simon, constatant l'indifférence de ses contemporains, protestait naguère d'acheter pour en vendre les pierres, tant ce philosophie pratique la jugeait désormais inutile.

Hier, en écoutant cette parole de soixante-quatre ans, encore si ferme et si attachante, nous comprenons qu'elle avait dû faire des prodiges.

Le Père Félix charme l'oreille par l'ampleur et l'harmonie de la phrase; il s'empare du cœur par la grâce et la délicatesse de l'image; il saisit l'esprit par l'élevation et la noblesse de la pensée.

Cette éloquence forte et émuante était bien faite pour conquérir des âmes parmi les Français de la deuxième partie du XIXe siècle.

Le Père Félix a parlé de la dignité, de l'autorité et de la liberté du père et de la mère de famille, dignité, autorité, liberté méconnues par l'enseignement obligatoire sans Christ et sans Dieu. Il a en des mots frappés, des pensées magnifiques pour montrer l'iniquité et les dangers de cet enseignement... Et quand, au moment où il allait descendre de la chaire, il a, rappelant les devoirs de la solidarité chrétienne, demandé aux riches de retrancher quelque chose de leur luxe pour sauver les enfants des pauvres, il y eut, dans tout l'immense auditoire, un mouvement de sympathie dont les heures qu'étaient ont dû sûrement constater les dames quêteuses.

COMMISSIONS MUNICIPALES

La 2e commission et la commission de la caisse des retraites sont appelées à se réunir à la Mairie demain matin, 22 janvier, à 10 heures du matin, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1° Demande d'une pension de retraite formée par le sieur Carlos Seney, ancien appartenir à l'Hôtel-de-Ville. — 2° Mise à la retraite de M. Alexandre Faidherbe, ancien professeur aux écoles académiques. — 3° Demande de participation aux avantages offerts par la caisse des retraites municipales. Le sieur Duthoit Charles, élève du canal. — 4° Demande de participation aux avantages offerts par la caisse des retraites municipales. Le sieur Leplat receveur de l'octroi. — 5° Demande de participation aux avantages de la caisse des retraites. M. Broyer, commissaire central.

DEMAIN, mardi 22 janvier, à huit heures et demie du matin, aura lieu, dans la chapelle de la Vierge, la cérémonie de la profession de M. de Meunier Florine et sa sœur Marie-Elisabeth, en religion sœur Florine et sœur Marie-Elisabeth. Le sermon sera donné par M. l'abbé Dehon, curé de Limont-Fontaine, ancien vicario de Ste-Elisabeth, à Roubaix.

LES FUNÉRAILLES DE M. POPPE. — Dimanche, à quatre heures ont eu lieu, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, les funérailles de M. Alexandre Poppe, secrétaire de la Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens. L'assistance était considérable.

M. Alexandre Poppe avait rendu de longs et signalés services à la Chambre syndicale des mécaniciens. Aussi beaucoup des membres de cette association espéraient-ils qu'un discours serait prononcé sur la tombe.

Mais quelques libres-penseurs de Lille s'y sont, parait-il, opposés parce que M. Poppe est mort en chrétien qui n'avait voulu recevoir les sacrements de l'Eglise.

Voilà la tolérance de ces messieurs.

LA TOMBOLA. — Le comité de la tombola fait un nouvel appel aux porteurs de numéros gagnants pour qu'ils réclament leurs lots au siège de l'exposition, Grande-Rue.

M. M. les commissaires se tiendront à la disposition des réclamants, mardi 22, mercredi 23, vendredi 25, et samedi 26 janvier, de 5 à 6 heures du soir.

Pour faciliter la vérification, la liste des 108 lots restants a été affichée près de la porte d'entrée.

Parmi les lots non réclamés se trouvent toujours la Jeanne d'Arc de Chapu, le tableau de Weerts, (600 fr. est été offert pour cette œuvre artistique), les vases de Chine offerts par les habitants du café Dubois, et une coupe de Chine.

La personne qui a gagné le lot n° 182 avec le n° 7919, est priée de passer au siège de la Tombola de 5 à 6 heures du soir avec une des pièces de la collection des réclamants, mardi 22, mercredi 23, vendredi 25, et samedi 26 janvier, de 5 à 6 heures du soir.

Pour faciliter la vérification, la liste des 108 lots restants a été affichée près de la porte d'entrée.

Parmi les lots non réclamés se trouvent toujours la Jeanne d'Arc de Chapu, le tableau de Weerts, (600 fr. est été offert pour cette œuvre artistique), les vases de Chine offerts par les habitants du café Dubois, et une coupe de Chine.

La personne qui a gagné le lot n° 182 avec le n° 7919, est priée de passer au siège de la Tombola de 5 à 6 heures du soir avec une des pièces de la collection des réclamants, mardi 22, mercredi 23, vendredi 25, et samedi 26 janvier, de 5 à 6 heures du soir.

Pour faciliter la vérification, la liste des 108 lots restants a été affichée près de la porte d'entrée.

Parmi les lots non réclamés se trouvent toujours la Jeanne d'Arc de Chapu, le tableau de Weerts, (600 fr. est été offert pour cette œuvre artistique), les vases de Chine offerts par les habitants du café Dubois, et une coupe de Chine.

La personne qui a gagné le lot n° 182 avec le n° 7919, est priée de passer au siège de la Tombola de 5 à 6 heures du soir avec une des pièces de la collection des réclamants, mardi 22, mercredi 23, vendredi 25, et samedi 26 janvier, de 5 à 6 heures du soir.

Pour faciliter la vérification, la liste des 108 lots restants a été affichée près de la porte d'entrée.

réunie dimanche dans un banquet. M. Nys, secrétaire, a profité de cette occasion pour distribuer des pains aux pauvres du quartier de la Péronnerie.

UN CHEVAL EMPORTÉ. — Ce matin, vers onze heures, un cheval attelé à une voiture de marchand de lait, a pris le mors aux dents, dans la rue Nationale.

Son maître, essaya de l'arrêter, tomba, et reçut plusieurs coups de pied de l'animal, qui prit la direction du Square Notre-Dame. Un passant se jeta au-devant de lui et fut assez heureux pour le maîtriser.

Le marchand n'a heureusement reçu aucune blessure. Il pria la personne qui a arrêté son cheval de se faire connaître pour qu'il puisse lui donner une récompense.

Aujourd'hui, à trois heures, un garçon brasseur de la rue St-Jean, Alfred Van Hoffel, a tellement battu sa femme, dans la rue des Longues-Haies, que les passants, indignés sont intervenus, et ont appelé la police qui a dressé procès-verbal contre ce mari brutal.

LES VYRONNES DE DEMAIN. — Nombreuses arrestations d'ivrognes dimanche. La plupart se sont laissés conduire au poste sans résistance. Un seul, un marchand de charbon de la rue de la Campagne, n'a pas voulu suivre l'agent de police. Il a fallu l'intervention de plusieurs personnes pour le mener au poste.

LILLE

UN GRAND INCENDIE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un incendie s'est déclaré dans une tannerie située au Pont du Lion-d'Or, à Lille. Tout est détruit.

Le feu se communique à quarante maisons d'ouvriers adjacentes à l'établissement.

SEANCE SOLENNELLE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD. — La société industrielle du Nord de la France a tenu, hier à deux heures, sa séance solennelle annuelle. M. Mathias présidait, ayant à ses côtés M. le général Comte, M. le conseiller Facon, MM. Agache, Wallart, Emile Bigo et Corenwinder, vice-présidents de la société, ainsi que les membres du conseil d'administration et les présidents des divers comités. La salle contenait environ 900 personnes.

M. Mathias s'est exprimé en ces termes: « Messieurs, Messieurs, il y a longtemps que Pascal dit: « Le moy est haïssable, je sens toute la valeur de cet axiome psychologique. Mais comment pourrais-je aujourd'hui, malgré Pascal et malgré ma conviction, débiter en ne vous parlant pas de moi! »

Obligé, par les exigences de ma carrière, de quitter la résidence de Lille, me voyais cependant encore, ouvrant la séance publique et président cette assemblée si fidèle à notre appel et où je ne vois que des amis.

C'est qu'un vote du conseil d'administration et de la réunion mensuelle m'a maintenu à la présidence, et tout en reconnaissant que j'aurais pu être remplacé par un plus jeune et plus méritant, je me sens trop honoré et trop touché par cette preuve de sympathie et d'estime pour ne pas m'être rendu au désir de mes collègues.

Et j'en suis d'autant plus heureux aujourd'hui que je puis exprimer publiquement toute ma gratitude au conseil, aux membres de la société et à tous ceux qui m'ont donné tant de gages d'affection dans une phase pénible de ma vie.

Trente-huit années de travail et de précieuses amitiés forment des liens puissants qui ne se dissolvent jamais et de relier ce qui ne sont pas rompus — et mes camarades des deux mille cinq cents collaborateurs de tout rang, mes amis, mes connaissances ont fait de moi depuis l'époque la plus mémorable de ma vie, et rempli mon cœur à la fois de joie et de peine.

Beaucoup d'entre eux m'ont écrit — qu'ils rejoignent et qu'ils transmettent au absent la nouvelle et chaleureuse expression de ma gratitude.

Vous l'avez entendu, messieurs et messieurs, et je m'en confesse, j'ai abusé de mon privilège pour vous parler de ce « moy » que Pascal a prouvé. Parlons-en, je n'aurais pu faire autrement.

Mais je vais disparaître pour céder la parole aux orateurs qui traiteront les sujets les plus intéressants pour la société.

Je voudrais seulement dire encore, que, dans le courant de cette année, nous avons abordé des questions générales d'un haut intérêt social, grâce au zèle de nos comités et au talent de leurs présidents, nous avons pu émettre un avis fortement motivé sur les projets de loi relatifs à la responsabilité des patrons en cas d'accidents de fabrique. Tous les membres du Parlement en ont reçu communication et nous avons sujet de croire qu'il n'a pas été inutile. D'autres questions de même nature ont été traitées dans nos régions ou y sont à l'ordre du jour, et nos relations avec les sociétés de la région se développent par l'identité des intérêts et par celle des études qui s'imposent.

La société industrielle du Nord de la France progresse étonnamment; de nouveaux membres du grand mérite sont venus à elle, sa sphère d'activité s'agrandit, son influence devient efficace, et son avenir sera utile et brillant, si nos concitoyens continuent à alimenter ses travaux et ses ressources financières.

L'an dernier, un de nos devants les plus sympathiques, M. Wolf, devenu depuis membre de l'Institut, nous a parlé des voyages vertigineux que les comités accomplissent dans les espaces célestes.

Aujourd'hui encore la conférence qui orne nos assemblées publiques, traitera de voyages — mais de voyages terrestres qui ont mobilisé toutes les populations que déjà nos enfants ne comprennent plus comment leurs parents pouvaient vivre sans chemins de fer.

Le développement des voies ferrées est, en effet, l'un des caractères les plus saillants du siècle; il touche à tout, transforme tout, provoque le progrès partout, et exerce au plus haut degré l'intérêt personnel de tout le monde.

Vous allez en entendre parler par l'un des hommes les plus compétents, M. Albert Sarrailh, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-chef de l'exploitation du chemin de fer du Nord, et professeur du cours des chemins de fer à l'école des ponts-et-chaussées.

Il se livre depuis longtemps à des études approfondies sur les problèmes si variés qu'entraîne le développement des voies ferrées.

Je le remercie du concours qu'il veut bien nous prêter, et je prie de pardonner la parole.

M. Sarrailh, ingénieur des ponts-et-chaussées a pris la parole pour traiter le sujet de la conférence annoncée: Les chemins de fer. Il est regrettable que la voix du conférencier, qui se tenait à l'arrière près du bureau, ait été un peu trop atténuée par les divers appareils et signaux placés en grand nombre sur l'estrade: les nombreux personnes à partir du milieu de la salle ne l'ont presque pas entendu.

M. Sarrailh a cependant traité son sujet d'une façon remarquable, et a trouvé moyen de rendre non-seulement intéressant, mais même attrayant, un sujet qui, au premier abord, paraissait aride et sec. Il a commencé par nous retracer l'origine des chemins de fer, l'opposition systématique qui fut faite dès l'origine à l'emploi des voies ferrées par des hommes intelligents, mais de peu de progrès, en France et en Angleterre; puis les progrès réalisés dans cette industrie depuis la construction des premières locomotives Stephenson dont le modèle est conservé au Kensington-Museum de Londres.

Dans ces dernières années, les progrès réalisés non-seulement en vue l'agencement des véhicules et des locomotives, il ont surtout porté sur les appareils destinés à préserver la marche des trains de tout accident et dont un certain nombre étaient installés sur l'estrade.

C'est alors que M. Sarrailh a fait fonctionner ces appareils devant le public qui l'écoutait: les appareils pour la marche, section du block-system, les sonneries anglaises et allemandes, ont eu un vif succès de curiosité. Dans une salle comme celle de la société industrielle, les sonneries allemandes rendent un son comparable à celui de nos plus fortes cloches d'église.

La conférence s'est terminée par la présentation, très-intéressante faite, de diverses statistiques relatives aux chemins de fer et qui nous ont fait saisir quels éminents progrès en toutes choses l'invention de ces engins a suscités.

M. Alfred Renouard a ensuite donné lecture d'un très-remarquable rapport sur les travaux de la société pendant l'année.

Tous les comités ont donné et d'une façon fructueuse. Dans le comité de chimie nous relevons les noms de MM. Béchamp, Corenwinder, Ladureau, Em. Roussel (de Roubaix), Kolb, Dr Schmitt, Faneher, etc.; dans celui du génie civil: MM. Hirsch, Cornut, Paul Sée, Witz; dans celui de la suture: M. Goguel; dans celui d'utilité publique et d'hygiène: MM. D'Audiffret, Pierron, Féron et Béchamp.

M. Emile Bigo, vice-président de la société, dans un rapport clair et concis, a proclamé les récompenses parr lesquelles nous trouvons la suivante: Médaille d'or. — M. Ryo, constructeur à Roubaix, pour sa machine à réunir les fils, dite doubleuse.

Enfin, M. Cornut, ingénieur en chef des propriétés d'appareils à vapeur, a donné lecture des lauréats du concours annuel de chauffeurs.

Nous avons déjà annoncé que les cordes catholiques d'ouvriers du Nord se réuniront, à Lille, le 24 janvier, en assemblée régionale. Il y aura séance publique le samedi 26.

M. de Mun, député du Morbihan, prononcera un discours sur la question ouvrière.

AMÉRIQUE. — Etat-Major. — Ordre général. — M. le général de division Comte, nommé par décision ministérielle du 5 janvier courant, au commandement de la première division d'infanterie et des subdivisions des régions de Lille, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, étant arrivé à son poste, prendra son commandement à la date du 17 courant.

M. le général de brigade Hubert de la Hayrie qui exercait provisoirement le commandement de la 1re division, reprendra, à cette même date, le commandement de la 3e brigade d'infanterie et des subdivisions de région de Cambrai et d'Avesnes.

Au quartier-général, à Lille, le 16 janvier 1884. Le général, commandant le 1er corps d'armée, LALLEMAND.

TRIBUNAL CORRECTIF

Sur opposition de M. Léandre Breton à l'arrêt qui l'avait condamné, par défaut, à 6 jours de prison, le 13 décembre dernier, pour outrages aux agents, le tribunal a rejeté la peine de la prison et ne l'a condamné qu'à 25 francs d'amende.

UN INCIDENT, heureusement sans gravité, s'est produit hier, au soir, au théâtre, pendant la représentation du Barbier de Séville.

Mme Ambre venait de chanter sa leçon de chant, lorsque tout à coup une fumée intense s'échappa de la rampe.

Comme la fumée augmentait, le public s'agitait. Plusieurs spectateurs inquiets se mirent à crier aussitôt: « Le rideau! Le rideau! Le rideau! Le rideau! »

Un des artistes en scène fut prendre des renseignements dans la coulisse et revint pour rassurer tout le monde, en annonçant que la fumée provenait du calorifère.

La représentation a continué sans incident. Mais il n'en est fallu de peu, que la salle se fût peur.

LE DRAME DE LILLE

Plusieurs versions ont cours sur les dissentiments qui existaient entre Parent et Devred. Le gérant de la maison Thierry, M. S., explique ainsi les motifs de haine du jeune criminel:

Il y a trois semaines environ, le jeune Devred fut trouvé porteur, alors qu'il travaillait, d'un revolver chargé. Plusieurs employés en firent l'observation à M. S., qui interpellé son employé et le pria de ne plus paraître dans les magasins avec cette arme. — Ce dernier, tout en ayant l'air d'obtempérer au désir de son supérieur, se contenta de mettre l'arme dans un tiroir où on la découvrit quelques jours après.

A quelque temps de là, le caissier Parent interpella de vol un coupon de dix le jeune Devred. Celui-ci se défendit, balbutia et finalement découvrit l'objet dans le même tiroir où l'armement avait caché l'arme avec laquelle, quelques jours après, il devait tirer sur Parent.

M. S., prévint son employé qu'il avait à quitter sa maison sous huit jours, puis, se ravissant et s'élançant aux prières des parents de Devred, il consentit à garder leur fils jusqu'en février. Devred, tombé malade, resta dix jours couché, puis obtint, après son rétablissement, un congé de huit jours. Pendant l'absence de Devred, M. S. parvint à voyager.

Lorsque l'employé à la vente entra, complètement guéri, il eût à proposer de lui de lui être question plus haut, différentes discussions avec le caissier, et il est prouvé, à son tour, que c'est à la suite de l'une d'elles que Devred a conçu pour Parent une haine implacable qui s'est terminée comme l'on sait.

L'Instruction

Samedi matin, M. Herbau, substitut du procureur de la République et M. de Liscoit, juge d'instruction, se sont rendus à l'hôpital Ste-Eugénie pour faire subir un interrogatoire à la victime; mais, sur la demande de M. le docteur Paquet, l'interrogatoire a été remis à après-midi.

De l'hôpital Ste-Eugénie, MM. Herbau et de Liscoit se sont transportés à l'hôpital Saint-Sauveur où ils ont fait subir un court interrogatoire à Henri Devred. Ce dernier a déclaré qu'il s'était laissé emporter par un mouvement de colère, que c'est